

**Présentation des crédits budgétaires destinés
à la recherche scientifique et au développement
technologique
par objectifs socio-économiques**
M E T H O D O L O G I E

OBJET DE L'ENQUETE

Il s'agit de d'obtenir une présentation des crédits budgétaires consacrés à la recherche scientifique et au développement technologique par objectifs socio-économiques.

Le département ministériel dont relève votre organisme ne participe à aucun des programmes de la mission interministérielle « Recherche et enseignement supérieur » (Mires). Cependant, des crédits peuvent être alloués à des activités de recherche et développement expérimental (R&D), contribuant ainsi à la réalisation de l'effort national de R&D.

Cette enquête permet donc de compléter la connaissance des sommes allouées à la recherche par le canal des finances publiques. Tous les crédits sont concernés, aussi bien ceux relatifs aux activités de R&D exercées dans vos services que ceux attribués à des entreprises ou à des organismes de recherche.

Pour cette présentation, on distingue deux types d'objectifs :

- les **objectifs principaux** qui correspondent à la finalité directe des travaux de R&D considérés ;
- les **objectifs liés** qui traduisent les liens pouvant exister entre des activités de R&D dont les finalités sont différentes : par exemple, l'exploration de l'espace, l'environnement, la santé et la vie en société.

MODALITÉS DE L'ENQUETE

Fichier Excel « Enquête_CBPRD_HorsMires_2025.xls »

Retour du questionnaire : mires.objectifs@education.gouv.fr pour le **2 mai 2025**.

LISTE DES TABLEAUX À RENSEIGNER

- 1 - Fiche de synthèse
- 2 - Moyens de l'organisme
- 3 - Moyens de l'organisme par action (à dupliquer si besoin)
- 4 - Moyens généraux non répartis
- 5 - Fiche de structure opérationnelle (à dupliquer si besoin)
- 6 et 7 - Objectifs socio-économiques poursuivis (en %) (à dupliquer si besoin)

En annexe : - Nomenclature des objectifs socio-économiques

■ PRÉSENTATION

La fiche de présentation rassemble des données administratives :

- L'onglet « **COORDONNEES** » permet de mentionner le nom de l'organisme et sa nature juridique. La catégorie « Autre » est à préciser si les catégories listées ne suffisent pas. Il permet également d'indiquer le(s) numéro(s) et intitulé(s) du ou des programmes budgétaires dont relèvent les fonds alloués à la R&D ;
- L'onglet « **CONTACTS** » doit mentionner la ou les personnes référentes auprès desquelles le département des études statistiques de la recherche (MESR-SIES-DESR) pourra obtenir d'éventuels compléments d'information. S'il y a lieu, le cartouche « **COMMENTAIRES** » sera renseigné pour signaler les évolutions, les changements de méthode ou de périmètre par rapport à la déclaration 2024.

■ FICHE DE SYNTHÈSE [fiche 1]

La fiche de synthèse liste les différentes structures opérationnelles résultant de l'organisation administrative : directions, services et actions du programme de type loi organique relative aux lois de finances (LOLF). Le découpage en structures opérationnelles doit être fondé sur l'organisation administrative (directions, services, etc.) pour que les informations demandées puissent être extraites des outils de gestion. Chaque structure opérationnelle sera mentionnée sur une ligne (en toutes lettres avec éventuellement son sigle), avec indication de sa nature juridique.

À chaque ligne renseignée est attribué un numéro « **code** », qui devra être reporté sur les fiches « **STRUCTURE OPÉRATIONNELLE** » correspondantes [fiche 5].

■ RESSOURCES BUDGÉTAIRES ET RESSOURCES NON BUDGÉTAIRES

Les données financières à présenter sont exprimées **en milliers d'euros** hors taxes et concernent les crédits budgétaires (hors reports) destinés à la **recherche et au développement expérimental (R&D)**, inscrits en loi de finances initiale 2025 ainsi que les autres sources de financement.

Une première fiche « **MOYENS DE L'ORGANISME** » [fiche 2] récapitule par programme LOLF les moyens en termes budgétaires et non budgétaires pour 2025 :

- ☒ montant des autorisations d'engagement allouées au titre de programme(s) hors Mires et affectés à la R&D pour lequel l'organisme est un opérateur;
- ☒ ressources non budgétaires consacrées à la recherche, dont :
 - les ressources au titre des Programmes Investissements d'Avenir et France 2030 : il s'agit des fonds perçus en qualité de bénéficiaire pour un ou des projets PIA et non des fonds attribués en qualité d'opérateur, de coordinateur ou de porteur de projet ;
 - les ressources sur appels à projet nationaux,
 - les ressources sur appels à projet internationaux,
 - les ressources propres (contrats, prestations, etc.) hors TVA collectée,
 - les autres ressources (contrats, prestations, etc.) en provenance de l'étranger.

Une fiche individuelle sera remplie selon le même schéma pour chacune des structures opérationnelles déterminées [fiche 5].

La fiche « **MOYENS DÉTAIL PAR ACTION** » [fiche 3], permet de rendre compte de l'utilisation des ressources pour chacune des actions du programme concerné.

■ VENTILATION DES FRAIS GÉNÉRAUX ET MOYENS COMMUNS [fiche 4]

Les moyens communs (frais généraux, frais de siège, activités de relations internationales, de valorisation et de relations industrielles, de diffusion des résultats de la recherche...) doivent être répartis entre les différentes structures opérationnelles, lorsque des utilisations différenciées peuvent être clairement identifiées. Le solde « non réparti » figurera dans la fiche « **MOYENS GÉNÉRAUX NON RÉPARTIS** » suivant le même schéma que pour la fiche « **MOYENS DE L'ORGANISME** ».

■ STRUCTURE OPÉRATIONNELLE [fiche 5]

La réponse doit être constituée en structure opérationnelle pour trouver un niveau pertinent permettant d'identifier correctement les objectifs socio-économiques. Ce peut être un département, une équipe, un laboratoire, etc. Il y aura donc autant de fiches 6 « Structure opérationnelle » que de niveaux d'organisation pour lesquels des données sont disponibles.

Chacune des structures opérationnelles déterminées sera remplie selon le même schéma que la fiche « **MOYENS DE L'ORGANISME** ».

À une structure opérationnelle donnée doit être associée :

- ☒ une fiche « **OBJECTIFS SOCIO-ÉCONOMIQUES** » qui détaille le ou les objectifs principaux, puis le ou les objectifs secondaires, en pourcentage des crédits budgétaires mentionnés,

Les pourcentages doivent être estimés au prorata des coûts totaux des actions (frais de personnels compris) ou à défaut, des personnels employés.

■ VENTILATION PAR OBJECTIFS SOCIO-ÉCONOMIQUES [fiches 6 & 7].

Les crédits budgétaires doivent être ventilés par objectif socio-économique selon les buts ou finalités des projets de recherche. Un **objectif principal** ne rendant pas toujours compte de l'ensemble des activités dans un même domaine, il convient alors de compléter l'information par la notion d'**objectif lié**.

L'affichage des objectifs liés traduit la diversité des connections entre les domaines de la recherche et les résultats et permet de mesurer l'effort total engagé en vue d'un objectif dans la recherche publique, il permet aussi d'estimer le montant réel des budgets de domaines transversaux comme celui de la santé qui comprend les recherches réalisées tant dans le domaine de la santé que dans celui des sciences de la vie.

Ainsi, l'objectif « 150 - Recherche au service du développement » qui concerne les travaux engagés pour favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau de vie des pays bénéficiaires de l'aide peut être renseigné à titre d'objectif principal déployé en différents objectifs liés. Pareillement, considérant qu'un grand nombre d'actions et d'activités peuvent avoir un effet positif sur l'environnement sans pour autant avoir la protection de l'environnement pour objectif principal, une attention particulière doit être portée pour estimer au mieux les objectifs liés dans le domaine de l'environnement.

Pour les objectifs principaux qui servent de base à la répartition des crédits budgétaires par objectifs, la somme des pourcentages doit être égale à 100.

La nomenclature des Objectifs socio-économiques est présentée en annexe. Il est recommandé de limiter au strict minimum le recours à la rubrique « **avancement général des connaissances** », les recherches fondamentales, en particulier, ne devant pas être systématiquement considérées comme « non orientées ».

La nomenclature des Objectifs socio-économiques a été révisée pour une meilleure articulation avec celle d'Eurostat (NABS : nomenclature d'analyse des budgets scientifiques) afin de permettre les comparaisons à l'échelle européenne.

La liste comporte notamment trois objectifs, précédemment rassemblés sous le thème « Vie en société, développement social (y compris l'éducation) » :

090	Enseignement et éducation
100	Culture, religion, loisirs, médias
110	Systèmes politiques et sociaux

Par ailleurs, l'objectif « 130 *Sécurité globale* » reste distinct de l'objectif « 120 *Défense* ». Il vise à rendre compte de travaux interdisciplinaires difficilement intégrables dans l'objectif « *Défense* » comme dans les autres objectifs. Renseigné en objectif lié, l'objectif « *Sécurité globale* » permet de traduire la transversalité de certains objectifs principaux.

Enfin, les domaines Biotechnologies et Nanotechnologies doivent être, autant que possible, quantifiés dans les objectifs « Sciences de l'ingénieur » ou « Sciences de la vie ». Les Biotechnologies ont une entrée dans ces deux objectifs (1623 et 1632) et les Nanotechnologies ont une entrée dans les sciences de l'ingénieur uniquement (1624).

**LISTE DES PROGRAMMES « RECHERCHE »
DE LA MISSION ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE (MIREs)**

PROGRAMMES « RECHERCHE » DE LA MIREs (POUR MEMOIRE)

Programme 142 Enseignement supérieur et recherche agricoles

Programme 150 Formations supérieures et recherche universitaire

Action 17 Recherche

Programme 172 Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires

Action 11 Recherches interdisciplinaires et transversales

Action 15 Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la vie et de la santé

Action 16 Recherches scientifiques et technologiques en sciences et techniques de l'information

Action 17 Recherches scientifiques et technologiques dans le domaine de l'énergie

Action 18 Recherches scientifiques et technologiques dans le domaine de l'environnement

Action 19 Recherches scientifiques et technologiques en sciences humaines et sciences sociales

Programme 190 Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables

Programme 191 Recherche duale (civile et militaire)

Programme 192 Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle

Programme 193 Recherche spatiale

NOMENCLATURE DES OBJECTIFS SOCIO-ÉCONOMIQUES

10	Exploration et exploitation de la Terre
11	Mer : production et exploitation de la Mer (N/C les ressources vivantes et les recherches sur la pollution des mers), recherches physiques, chimiques et biologiques de la mer
12	Terre : exploration et exploitation des plateaux immergés, croûte et enveloppe terrestres, hydrologie, recherches générales sur l'atmosphère (hors pollution)
13	Terre : exploitation de la Terre, prospection minière, pétrolière et gazière
14	Recherche climatique et météorologique, exploration polaire, hydrologie.
20	Environnement
21	Surveillance et protection de l'atmosphère et des climats
22	Autres actions de surveillance et de protection de l'eau, du sol et du sous-sol, et de tous les éléments relatifs à la pollution, Y/C la protection contre le bruit
23	Recherches sur les technologies et produits propres
30	Exploration et exploitation de l'espace
	Exploration scientifique de l'espace, systèmes d'application, systèmes de lancement, stations orbitales et spatiales, autres recherches concernant l'exploration et l'exploitation de l'espace à des fins civiles
40	Infrastructures et aménagement du territoire, construction, génie civil
	Aménagement général du territoire, construction et aménagement de l'habitat, génie civil, systèmes de transport, systèmes de télécommunications, approvisionnement en eau, autres recherches concernant l'infrastructure et l'aménagement des espaces
50	Production, distribution et utilisation rationnelle de l'énergie
51	Combustibles fossiles et dérivés, autres recherches concernant la production, la distribution et l'utilisation rationnelle de l'énergie
52	Fission nucléaire, fusion nucléaire, gestion des déchets radioactifs Y/C les mises hors service
53	Efficacité énergétique ; capture et stockage du CO ₂ ; sources d'énergie renouvelables ; autres technologies de l'énergie et du stockage.
60	Production et technologies industrielles
61	Industries de la communication (télécommunications, électronique, ordinateurs, logiciels)
62	Industries des matériels de transports terrestres et fluviaux
63	Industries des matériels de transports aéronautiques (hors espace)
64	Autres systèmes et technologies des industries extractives et manufacturières Y/C la fabrication de produits agroalimentaires.
70	Protection et amélioration de la santé
	Recherche médicale de base, traitement hospitalier, chirurgie, médecine préventive, génie biomédical et médicaments
80	Production et technologies agricoles
81	Agriculture, pêche et pisciculture, produits animaux, médecine vétérinaire, produits végétaux, sylviculture et industrie du bois, technologie agroalimentaire, autres recherches concernant la production et les technologies agricoles
82	Impact des activités agricoles, forestières et piscicoles sur l'environnement
90	Enseignement et éducation
	Recherche liée à : enseignement pré scolaire ; enseignement scolaire ; enseignement supérieur ; Y/C la formation, la pédagogie, la didactique, l'éducation spéciale. Comprend les services annexes à l'enseignement.
100	Culture, religion, loisirs, médias
	R&D relative aux phénomènes sociaux liés aux activités culturelles et de loisirs, à la religion, l'intégration raciale et culturelle, aux changements socio-culturels dans ces domaines
110	Systèmes politiques et sociaux
	Recherche sur les structures politiques de la société, administration publique et politique économique, études régionales et gouvernance multi-niveaux.
120	Défense
121	R&D à des fins militaires financée sur des crédits civils. Recherche de base à des fins militaires, recherche nucléaire, recherche spatiale financées par le ministère de la Défense.
122	Recherche stratégique, sciences, technologies et économies de l'armement.
130	Sécurité globale
	Recherche dans le domaine de la sécurité intérieure et internationale (codification, fonctionnement des institutions, lutte contre les infractions pénales, terrorisme, stupéfiants, ...), sécurité civile (incendies, catastrophes naturelles ou technologique)
140	Services marchands (hors médecine et éducation)
	Services marchands non financiers et services marchands financiers
150	Développement (recherche au service du développement)
	R&D au bénéfice des pays en développement
160	Avancement général des connaissances - Recherche fondamentale

161	Sciences naturelles
1611	Mathématiques et informatique (programmation uniquement)
1612	Sciences physiques
1613	Sciences chimiques
1614	Milieus naturels (terre, océan, atmosphère, espace) et sciences environnementales connexes
1615	Sciences biologiques
1616	Autres sciences naturelles.
162	Sciences de l'ingénieur
1621	Sciences de l'ingénieur (automatique, électronique, électrotechnique, informatique, optique)
1622	Autres sciences de l'ingénieur (mécanique, génie des procédés, génie des matériaux, acoustique, génie civil, thermique, énergétique)
1623	Biotechnologie environnementale, biotechnologie industrielle
1624	Nanotechnologie,
1625	Autre ingénierie et technologies
163	Sciences de la vie (sciences médicales et sciences agronomiques et alimentaires)
1631	Sciences médicales (médecine de base, médecine clinique, sciences de la santé)
1632	Biotechnologie médicale
1633	Sciences agronomiques et alimentaires, science vétérinaire
1634	Biotechnologie agricole
164	Sciences humaines et Sciences sociales
1641	Sciences humaines (philosophie, psychologie, histoire, archéologie, anthropologie, littérature, linguistique, sciences de l'art)
1642	Sciences sociales (géographie, aménagement de l'espace, économie et gestion, sciences juridiques et politiques, sociologie, démographie, ethnologie, anthropologie)